

## Réponse à une demande de Permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1067368/CAN401150/2407186 /

Date : 24/02/2025

Contact : Cedric DELPUECH

UI AURA (Auvergne Puy de Dôme)

52 RUE DE LA PARLETTE

63962 CLERMONT FERRAND 9

**Bénéficiaire (si différent du demandeur)**

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac  
RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC

Permission accordée : Conformément à la PI du 25/03/2025

Date et signature : (Nom et qualité)

**Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC**



**Vincent GALIBERN**

Le 26/03/2025

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté  
N° ..... du .....)

### Niveau d'urgence

Raccordement client : **Oui**

### Localisation des Travaux

15130 VEZAC - RD308.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	12		m. d'alvéole	12	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux :** Réalisation de conduite multiple,

Commentaires :

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 31/03/2025

Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Tranchée(s)**

**RD n° 308**

**Demande de: ORANGE**

**Objet de la demande: Travaux pour la fibre CAN401150\_2**

**Commune(s): VEZAC      Lieu-dit : Caillac**

Le 25 mars 2025, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC  
Monsieur Cedric Delpuech représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

**Signatures**

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage



Delpuech Cedric  
c=FR, o=Orange,  
cn=Delpuech Cedric,  
email=cedric.delpuech@orange.com  
2025.03.25 16:12:25  
+01'00'

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

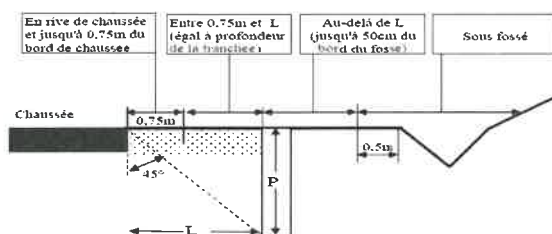
Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI)  observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
308	Cat 3	Du PR0+050 Au PR0+060	D	TT		10m				Schéma 6-2	

Conformément au plan N° CAN401150\_2

\* Techniques :  
 TT = tranchées traditionnelles  
 TE = tranchées étroites  
 FD = Forage dirigé  
 F = Fonçage  
 SA = Supports aériens



**Schéma n°6-2** tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

